

ACTUALITÉS SAINT JEAN LIGOURE

Didier MARCELLAUD

Aménagement à Saint-Jean-Ligoure. Une borne électrique

C'est le 30 juin 2019 à 10 h 30 que la borne électrique a été inaugurée en présence de **Jean-Claude LEBLOIS**, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, **d'Annick MORIZIO**, 1^{re} Vice-Présidente, et des élus des communes environnantes.

Durant le week-end, le garage « Pierre-Buffière automobile » a prêté une Renault Zoé afin de faire découvrir au grand public les possibilités qu'offre ce mode de conduite.

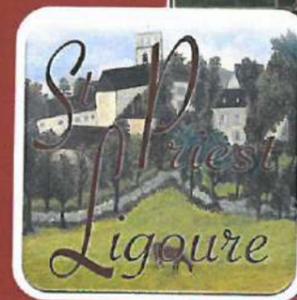
Photo du haut : Didier MARCELLAUD, Maire, et Victorien SARRE, garagiste à Pierre-Buffière.

Photo du bas de gauche à droite : Bernard DELOMENIE, Maire de Saint-Priest-Ligoure, Annick MORIZIO, 1^{re} Vice-Présidente du Conseil Départemental, Jean-Marie MASSY, Maire de Meilhac, Dominique GAYOUT, entreprise Orange, Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil



LAS NOVELAS

SEPTEMBRE 2019 N° 34



Fête de l'été, Saint-Priest-Ligoure

Fête de l'été

Par Bernard DELOMENIE

C'est par une belle journée ensoleillée que la fête du village a commencé le 3 août 2019 à l'espace Kilstett.

Les jeux pour les enfants ont reçu un beau succès. Le lancé d'espadrilles, nouveauté de cette manifestation, a vu une trentaine de compétiteurs dans trois catégories : enfants, féminine et masculine : le lancé vainqueur est de 23,50 mètres pour un record mondial de 27,30 mètres.

Le moment fort de cette journée a été bien évidemment l'entrée des vachettes dans l'arène. Des jeunes et des moins jeunes gens les ont rejointes qui pour éclater un ballon sur les cornes de l'une d'entre elles, enlever une cocarde, jouer au foot dans l'arène, les faire passer entre deux plots, etc... Le moment avec les ânes fut également un moment important où filles et garçons ont lutté et c'est une fille qui a gagné cette épreuve où montée et descente en marche sans selle sur un âne a procuré quelques belles chutes.

C'est devant un public joyeux et participatif que la vingtaine de participants aux épreuves ont été applaudis.

La journée s'est terminée par un repas champêtre avec d'excellents cochons cuits à la broche au feu de bois et un feu d'artifice qui s'est laissé attendre pour que cette journée ne s'arrête pas.

Culture & Loisir

Exposition Forêt, 5-12 Oct.
Atelier Forêt, 5-12 Oct.
Conférence, qu'est-ce qu'un arbre, Guy Costa 12 Oct-17h

Le comptoir

Théâtre
Building, et les imprévus
Compagnie les petits pois sont rouges
26 Octobre 20 h 30, Salle Polyvalente

Culture & Loisir-Réseau des médiathèques

Projection film, l'arbre immobile 23 Nov.

Culture & Loisir

Concert de Noël, Duo Chanterelle
Samedi 21 Déc. 17 h, Église de Saint-Priest-Ligoure

Culture & Loisir

Atelier de Noël, 7-13 Dec.
À partir 16 h, Bibliothèque



ACTUALITÉS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bernard DELOMENIE

INFORMATION DÉCHET

Depuis plusieurs années, la gestion des déchets est au cœur des préoccupations de la communauté de communes. Après avoir distribué des bacs de collecte aux habitants, leurs levées sont maintenant assurées, en régies, par la communauté de communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus. Après quelques dysfonctionnements de collecte en juin et juillet, le service prend maintenant ses marques. Dans quelques mois, nous allons franchir une nouvelle étape avec la mise en place de tournées bimensuelles (C0,5) et l'identification du bac levé et la mesure de son poids.

Afin de préparer cette nouvelle et dernière étape du plan déchet, vous êtes convié à une **réunion d'information Salle polyvalente de St Priest-Ligoure le 1er octobre 18 h 30.**

RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS

mardi 1^{er} octobre – 18h30
salle des fêtes de Saint-Priest-Ligoure

mercredi 2 octobre – 20h00
salle Georges Méliès à Nexon

Venez-vous informer, poser vos questions et échanger!

Quelles évolutions en 2020 ?
La redevance incitative, la collecte...
Quelles solutions pour réduire nos déchets ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS
Service environnement
05 55 78 67 94
environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par Bernard DELOMENIE

Sur l'ensemble des permanences du commissaire enquêteur, vous avez été 15 habitants de la commune à l'avoir rencontré, trois à avoir écrit sur le registre, un à lui avoir fait un courrier et quatre mails transmis, soit un total de 23 contributions sur les 180 des huit communes concernées par le document d'urbanisme (soit 13 %).

Sur les 16 hectares proposés dans le document, 11,5 ont été retenus dans le premier arrêté du préfet de la Haute-Vienne. Sur cette surface, 5,4 hectares sont en réserve (classement 2 AU), 1,4 en densification de l'habitat et donc 4,6 hectares ouverts dans un premier temps à l'urbanisation (classement 1 AU).

Petit rappel : la commune fait 4170 hectares de surface globale et nous avons consacré à l'urbanisation 3,6 hectares sur les 10 années de référence (2007-2017). À première vue, le bilan est plutôt bon.

Mais la problématique dans cette perte de surface à urbaniser, c'est la répartition sur le territoire de la commune et la concentration de l'habitat sur des surfaces de 1250 m² que l'État souhaite réduire à 1000 m².

RENTREE DES ECOLES

Par Béatrice BUREAU

En ces derniers jours du mois d'août, le personnel communal, et les professeurs des écoles préparent la rentrée de vos enfants : Mme CRAE 20 élèves en petite section, Mme DURIEUX remplacée par Mme THEVET, 19 élèves en petite et moyenne section.

Nous rappelons qu'à compter de cette rentrée les écoles du RPI sont en semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Dates clés (zone A) : Rentrée scolaire lundi 02 septembre 2019; Vacances d'automne

19 oct-04 nov., Noël 21 dec-06 janv., Hiver 22 fév-09 mars, Printemps 18 avr-04-mai, vacances d'été 04 juillet



Horaires de l'école

début des enseignements : 8 h 50

Pause méridienne : 12 h 10 - 13 h 40

Fin des enseignements : 16 h 20

Une garderie est ouverte de 7 h à 8 h 50 et de 16 h 20-19 h.

TRANSPORT SCOLAIRE

Par Bernard DELOMENIE



Les trois communes du RPI avaient pris une délibération en 2018 pour le retour de la semaine de 4 jours après concertation auprès des enseignants et des parents d'élèves. Après de nombreuses réunions avec les services du transport scolaire de la Région Nouvelle-Aquitaine (NoA), il était apparu qu'il n'était pas possible de mettre en place la semaine des 4 jours pour l'année scolaire dernière, de par l'impossibilité par la NoA d'assurer le transport scolaire dans les délais impartis. En tenant compte de ces éléments, les élus ont sollicité tous les intervenants de ce dossier (Région NoA, principal du collège de Nexon, l'inspecteur d'académie). Les communes du RPI et un conseil d'école extraordinaire se sont de nouveau positionnés pour la semaine des 4 jours. Après étude et proposition de nouvelles grilles de transport pour l'année scolaire 2019/2020, les services du transport scolaire de la région NoA sont maintenant en mesure d'assurer le transport des enfants dans les délais permettant ainsi un retour à la semaine des 4 jours.

Une évolution au niveau de la tarification des transports scolaires est à noter. La région, désormais en charge de cette compétence, a défini un nouveau règlement

concernant la participation financière des familles. Ces dernières se verront facturer le transport de leurs enfants selon leur quotient familial. Les navettes permettant d'amener les enfants sur les 3 écoles du RPI ne sont pas prises en charge par la région. Face à ce constat, les élus des trois communes ont fait le choix de ne pas répercuter aux familles cette charge supplémentaire.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE PIERRE BUFFIÈRE

Par Guy Costa

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) envisage une réforme de la carte d'implantation des agents de la DGFIP sur les territoires ruraux qui serait mise en œuvre entre 2020 et 2024. Officiellement, la DGFIP annonce une augmentation de la présence fiscale sur les territoires ruraux, ce qui pourrait être une bonne nouvelle : ainsi, pour le Département de la Haute-Vienne, la présence fiscale passerait de 15 sites à 21 sites. Mais, concrètement, pour le territoire qui nous concerne, la trésorerie de Pierre-Buffière va être supprimée pour être remplacée par deux points de contact : le premier à Pierre-Buffière et le second à Saint-Germain-Les-Belles. Il s'agirait en fait de permanences qui pourraient être organisées au sein de MSAP (Maison de Service Au Public) ou dans d'autres lieux (mairies...). La DGFIP annonce que cette nouvelle organisation sera mise en place de manière souple et en concertation avec les élus locaux des territoires ruraux. Les collectivités rurales, comme les citoyens qui résident

sur ces territoires, attendent de la proximité et de l'efficacité du Service public de la DGFIP. Ce réseau a déjà fait l'objet d'une réorganisation avec la fermeture en 2006 de la trésorerie de Saint-Germain-Les-Belles. Sur notre territoire, la trésorerie de Pierre-Buffière assure une mission de service public de qualité aussi bien pour les citoyens que pour les collectivités locales.

Une pétition demandant l'arrêt du processus de démantèlement des services de la DGFIP et la garantie du maintien de l'ensemble des activités actuellement assurées par le site du Centre des Finances publiques de Pierre-Buffière est disponible en mairie.

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE: COLONISATION

Par Guy Costa

À compter du 6 octobre et jusqu'au 10 novembre 2019, venez découvrir l'exposition éphémère: « Colonisation » sur le thème des champignons comme inspiration de l'art contemporain et de la jeune création. Un artiste espagnol, Daniel Silvo, se propose de travailler sur un des tableaux de Cécile Sabourdy avec pour axe central l'Église de St Priest Ligoure. Il créera une oeuvre unique réalisée à l'occasion de l'exposition. Des animations et des ateliers seront également proposés (enfants et adultes) autour de cette exposition. Tel : 05 55 00 67 73.

Musée et jardins Cécile Sabourdy

Le Presbytère 87160 Vicq sur Breuilh

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.

ACTUALITÉS SAINT-PRIEST-LIGOURE

Mme Évelyne PEYRAT : secrétariat de mairie

À compter du 1er octobre, Évelyne PEYRAT prendra en charge le secrétariat de mairie de Saint-Priest-Ligoure. En effet, Sylvie PLUYAUD-VEDRENNE, après plus de 35 ans au service de notre commune, aspire à prendre une retraite bien méritée. Pour la remplacer, Évelyne PEYRAT qui était jusqu'à présent en charge du secrétariat communal de la mairie de Saint-Hilaire-les-Places nous a rejoint. Évelyne PEYRAT n'est pas une totale inconnue et connaît notre commune. Elle a déjà fait des remplacements de secrétariat au début des années 2000 à Saint Priest Ligoure et son mari parcourt nos routes et chemins pour y distribuer notre courrier.

Bienvenue à Évelyne.

